



DEPARTEMENT : Maine-&-Loire

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

CANTON : Chalonnes-sur-Loire

Liberté – Egalité - Fraternité

n°2021-11-29-02

COMMUNE : SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du lundi 29 novembre 2021**

<p><u>Nombre de Conseillers</u> - en exercice : 15</p> <p>- présents : 13 - ayant donné pouvoir : 2 - quorum : 6 - nombre de votants : 15</p> <p><u>Date de convocation</u> : Le 25 novembre 2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par Madame la Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Virginie GUICHARD, Maire.</p> <p><u>ETAIENT PRESENTS</u> : Virginie GUICHARD, Maire, Emmanuel CHARLES, 1<sup>e</sup> adjoint, Chantal MAHOT, 2<sup>e</sup> adjointe, Charly LAGRILLE, 3<sup>e</sup> adjoint, Hélène GILLET-COCHELIN, 4<sup>e</sup> adjointe, Nelly GUERIN, Jean-Pierre LABBE, Yannick CAILLAUD, Christophe LE FRANC, Valérie DUBRAY, Sandrine LENOGUE, Jessica CHEVRIER-LEBRUN, Valentin OUVARD, Conseillers Municipaux.</p> <p><u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES ET/OU REPRESENTES</u> : Matthieu BENARD (ayant donné pouvoir à Hélène GILLET-COCHELIN), Jean-Pierre LABBE (ayant donné pouvoir à Charly LAGRILLE).</p>
---	--

**Délibération n° 2021-11-29-02 – Tarifs communaux et tarifs des services périscolaires**

Rapporteure : Hélène GILLET-COCHELIN

**Vu** la délibération n° 2016-01-12-04 du 12 janvier 2016 approuvant les tarifs de location des salles communales applicables à compter de 2016,

**Vu** la délibération n° 2019-03-04-04 du 4 mars 2019 approuvant les tarifs communaux applicables à compter de 2019,

**Vu** la délibération n° 2021-01-25-01 du 25 janvier 2021 approuvant les tarifs périscolaires applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2021,

**Considérant** que l'indice des prix à la consommation publié le 16 novembre 2021 par l'INSEE confirme un taux d'inflation à 2,6% en octobre 2021, il est proposé d'appliquer ce taux d'inflation sur l'ensemble des tarifs communaux et des tarifs des services périscolaires.

La variation ne s'applique pas sur la tarification sociale des repas à 1,00 €.

Les tarifs communaux et de location de salles sont calculés selon le règle des arrondis au chiffre entier le plus proche.

**☞ Délibération**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité, par 15 voix pour, les tarifs communaux et périscolaires mentionnés ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :**



<b>TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES</b>		
Prestations	Tarifs 2021	Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022
<b>Restauration scolaire</b>	<b>par repas</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
<b>Repas Maternelle &amp; Élémentaire</b>		
QF 0000-0336	1,00 €	1,00 €
QF 0337-0700	1,00 €	1,00 €
QF 0701-1100	3,30 €	3,39 €
QF 1101-1500	3,50 €	3,59 €
QF 1501-2000	3,70 €	3,80 €
QF 2000 et +	3,90 €	4,00 €
QF inconnus	4,10 €	4,21 €
Repas personnel & ALSH (base Urssaf avantage en nature)	4,65 €	4,95 €
Repas Adulte	5,95 €	6,10 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (ajouté au coût du repas)	+ 1,50 €	+ 1,54 €
<b>Accueil périscolaire</b>	<b>par 1/4 heure</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
QF 0000-0336	0,26 €	0,27 €
QF 0337-0700	0,32 €	0,33 €
QF 0701-1100	0,39 €	0,40 €
QF 1101-1500	0,45 €	0,46 €
QF 1501-2000	0,53 €	0,54 €
QF 2000 et +	0,58 €	0,60 €
QF inconnus	0,65 €	0,67 €
Goûter	0,60 €	0,62 €
Pénalité après 19h (forfaitaire)	5,00 €	5,13 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (forfaitaire par prestation)	+ 0,60 €	+ 0,62 €
<b>TAP</b>	<b>à la séance</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
QF 0000-0336	0,71 €	0,73 €
QF 0337-0700	0,77 €	0,79 €
QF 0701-1100	0,83 €	0,85 €
QF 1101-1500	0,89 €	0,91 €
QF 1501-2000	0,95 €	0,97 €
QF 2000 et +	1,00 €	1,03 €
QF inconnus	1,10 €	1,13 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (forfaitaire par prestation)	+ 0,60 €	+ 0,62 €



TARIFS COMMUNAUX		
Prestations	Tarifs 2019	Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022
<b>Cimetière</b>		
Variation de +2,6%		
concession - 30 ans	125,00 €	128 €
concession - 50 ans	230,00 €	236 €
cavurne - 15 ans	300,00 €	308 €
cavurne - 30 ans	500,00 €	513 €
dispersion des cendres	50,00 €	51 €
utilisation caveau provisoire (0-15 jours)	- €	- €
utilisation caveau provisoire (15-30 jours)	5,00 €	5 €
utilisation caveau provisoire (1 mois et plus)	10,00 €	10 €
<b>Chenil</b>		
Variation de +2,6%		
capture et identification	20,00 €	21 €
gardiennage par jour	5,00 €	5 €
<b>Matériel</b>		
Bancs (prêt gratuit - caution 50 €)	caution 50,00 €	caution 50,00 €
Gobelets (prêt gratuit - Facturation 1€ si non restitué)	1,00 €	1,00 €

LOCATION DE SALLES										
Prestations	Tarifs 2016					Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022				
Variation de +2,6%										
<b>Location Centre Polyvalent</b>										
TARIFS PUBLIC	soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours		soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours	
	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine
salle 1 (60 pers)	75,00 €	150,00 €	250,00 €	200,00 €	300,00 €	77 €	154 €	257 €	205 €	308 €
salle 2 (70/80 pers)	100,00 €	200,00 €	/	250,00 €	/	103 €	205 €	/	257 €	/
salle 3 (60 p. hors parquet)	/	250,00 €	/	350,00 €	/	/	257 €	/	359 €	/
salles 1-2	150,00 €	300,00 €	400,00 €	450,00 €	550,00 €	154 €	308 €	410 €	462 €	564 €
salles 1-2-3	/	450,00 €	550,00 €	600,00 €	700,00 €	/	462 €	564 €	616 €	718 €
<b>TARIFS AUGUSTINOIS (-20%)</b>										
	soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours		soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours	
	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine
salle 1 (60 pers)	60,00 €	120,00 €	200,00 €	160,00 €	240,00 €	62 €	123 €	205 €	164 €	246 €
salle 2 (70/80 pers)	80,00 €	160,00 €	/	200,00 €	/	82 €	164 €	/	205 €	/
salle 3 (60 p. hors parquet)	/	200,00 €	/	280,00 €	/	/	205 €	/	287 €	/
salles 1-2	120,00 €	240,00 €	320,00 €	360,00 €	440,00 €	123 €	246 €	328 €	369 €	451 €
salles 1-2-3	/	360,00 €	440,00 €	480,00 €	560,00 €	/	369 €	451 €	492 €	575 €
Variation de +2,6%										
<b>Location Maison Commune des Loisirs</b>										
Réunion salle Rez-de-Chaussée						Réunion salle Rez-de-Chaussée				
MCL (gratuité pour les associations)						51 €				

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission à la Préfecture le 2 décembre 2021 et de son affichage en mairie le 2 décembre 2021.  
Pour extrait conforme, à Saint-Augustin-des-Bois le 2 décembre 2021.



La Maire,

Virginie GUICHARD